

Bluelinea téléassistance de la CCAS de la RATP

*A tout âge, dès lors qu'un problème de santé réduit votre mobilité
Lorsqu'il s'agit de sécuriser votre maintien à domicile*

Pour vous abonner, appelez-le

ABONNEMENT : de 15 € à 24 €/MOIS

selon le type d'installation téléphonique et de matériel choisi

- Pas de frais de dossier ni d'installation
- Installation sous 48H en cas d'urgence
- Contrat de 3 mois en cas de besoin ponctuel

PARTICIPATION DE LA CCAS A HAUTEUR DE 75 % DE L'ABONNEMENT

(soit un reste à charge de 3,75 € à 6 € selon l'abonnement)

Autre aide possible de la CCAS

en cas de difficulté particulière

Tel. CCAS : 01 58 76 03 34

